RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE BYUMBA

N° 195 / JUSTICE. Byumba, 5 août 1937

OBJET:

Prévenu SEBYATSI/R.M.P.1567-Ruhengeri.

Monsieur l'O.M.P.,

En exécution du Mandat d'amener établi par Monsieur l'O.P.J. WILLEMS, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je dirige ce jour sur Ruhengeri le nommé SEBYATSI qui m'a été amené ce jour par le sous-chef KAREKEZI. Ce dernier commande les collines GITOVU et GITARE. Il me dit que Ngenda est un Mlenge de GITOVU; ledit SEBYATSI habite GITOVU, mais non pas le lieu-dit Ngenda. D'autre part, il me signale qu'un autre SEBYATSI habite GITARE, mais est actuellement engagé au travail, à Nyamyumba. Il y a donc lieu de véfifier si le présent SEBYATSI est bien l'individu recherché, ce que le manque de renseignements d'identité du Mandat précité ne m'a pas permis de faire.

J'ai prescrit au sous-chef KAREKEZI de faire rechercher le second SEBYATSI, et de le tenir à ma disposition, pour le cas où vous le réclameriez.

Je vous serais reconnaissant de me faire tenir en retour la chaine et le carcan dont est muni le prévenu. L'O.M.P.,J.BUISSERET.

à Monsieur l'O.M.P.,
à RUHENGERI.